

Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du Centre d'études de l'emploi et du travail
Octobre 2020

164 le cnam
ceet

LES NOUVEAUX EMPLOIS DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS : DES O.S. DU TERTIAIRE ?

Lucas Tranchant
Université Paris 8 ; Cnam-CEET¹

Le monde ouvrier en France a connu des transformations très importantes depuis les années 1980, mais reste une composante centrale de la société française. Derrière la désindustrialisation qui a provoqué son invisibilisation croissante et pu faire croire à sa disparition progressive, on observe une recomposition intense de sa structure professionnelle.

À partir d'une analyse quantitative sur des données de la statistique publique pour la période 1982-2017, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* met en lumière le nouveau monde ouvrier issu de ces évolutions. Il montre que si les nouveaux emplois ouvriers se concentrent dans le secteur tertiaire, ils ne signifient pas une disparition de la condition ouvrière et sont même au cœur des dynamiques d'intensification et de précarisation du travail ouvrier.

L'image d'un déclin inexorable du groupe ouvrier est bien ancrée dans les représentations de la société française. Pourtant, si la part des ouvriers dans la population active occupée en France métropolitaine est passée de 32 % en 1982 à 21 % en 2017, ils représentent encore plus de 5,4 millions de personnes, et 6,5 millions de personnes en comptant les chômeurs dont le dernier emploi occupé était ouvrier². Ainsi, malgré l'érosion de son pouvoir symbolique et politique (Vigna, 2012), le groupe des ouvriers reste une composante essentielle de la société française. Comment les transformations contemporaines de l'économie française affectent-elles ces emplois d'exécution ? Les nouveaux emplois ouvriers et les personnes qui les occupent ont-ils des caractéristiques différentes de ceux des années 1980 ?

¹ L'auteur était post-doctorant au Cnam-CEET en 2019-2020, au moment de la rédaction.

² Contre respectivement 6,9 et 7,4 millions en 1982.

Contrairement à l'idée d'une disparition de la condition ouvrière avec la désindustrialisation, les études renouvelées sur les mondes ouvriers insistent sur la persistance des mécanismes de domination dans le travail comme sur les autres scènes sociales (Siblot *et al.*, 2015). Ces recherches, prenant comme cadre d'analyse la notion de classes populaires, témoignent toutefois d'un éclatement des univers professionnels ouvriers et de leur rapprochement avec le monde des employés du tertiaire.

Pour rendre compte de l'actualité du groupe ouvrier, il est donc nécessaire d'éviter de le réduire au monde industriel. Ce numéro de *Connaissance de l'emploi* prend comme point de départ la catégorie statistique des ouvriers selon l'INSEE et propose une étude synthétique des recompositions professionnelles au sein du groupe ouvrier à partir d'une analyse quantitative des données de la statistique publique depuis les années 1980 (Encadré 1). Nous verrons qu'au-delà

du déclin numérique du groupe ouvrier, conséquence de la désindustrialisation française, on observe l'émergence de nouveaux emplois qui traduisent la tertiarisation de l'économie. Ces professions en expansion cristallisent les logiques de précarisation et d'intensification du travail.

Encadré 1

DONNÉES UTILISÉES ET MÉTHODOLOGIE

Ce travail s'appuie sur les données des enquêtes Emploi de l'INSEE de 1982 à 2017, et des enquêtes sur les *Conditions de travail* de la DARES de 1984 et de 2016. Ces grandes enquêtes présentent un grand nombre de variables portant sur la position professionnelle, le statut d'emploi, et les caractéristiques individuelles. Les résultats présentés portent uniquement sur les personnes actives occupées en France métropolitaine.

En nous appuyant sur le niveau le plus détaillé de la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)³, nous distinguons 101 professions chez les ouvriers. Ce découpage très fin du groupe ouvrier prend en compte les métiers, les catégories des conventions collectives, les distinctions fonctionnelles dans l'économie, etc. On calcule pour chacune des professions les variations d'effectifs entre 1983 et 2016⁴ puis on les regroupe selon leur dynamique : en expansion (les 10 professions dont les effectifs augmentent de plus de 30 000 sur la période), en déclin (les 10 ayant perdu au moins 60 000 emplois), ou stables (toutes les autres). Cette répartition en trois regroupements de professions (en expansion, stables, en déclin) est ensuite croisée avec la situation d'emploi des individus qui les composent.

● Une contraction numérique en plusieurs phases et différenciée selon le sexe

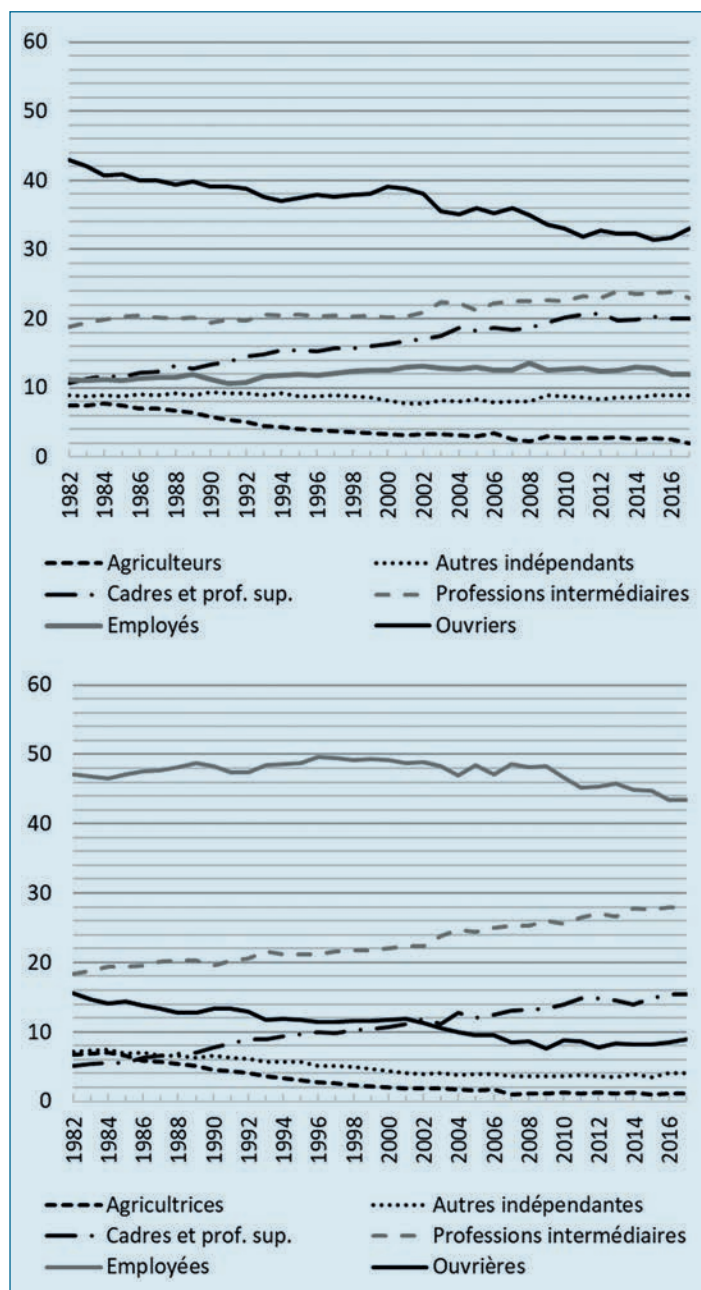
En séparant les actifs occupés des actives occupées, on remarque que le rang de chaque PCS dans la structure sociale sexuée a peu changé (Figure 1). Chez les hommes, les ouvriers continuent de former le principal groupe social avec 33% des actifs occupés, contre 43% dans les années 1980. Au sein des femmes actives occupées, où les ouvrières n'ont jamais été majoritaires, leur part se réduit de 16% à 9% entre 1982 et 2017. Or, durant la même période, le taux d'emploi des femmes a augmenté continuellement et celui des hommes a baissé. Les femmes étant moins souvent ouvrières que les hommes, l'affaiblissement relatif du groupe ouvrier dans la structure professionnelle d'ensemble découle donc de l'augmentation très importante de l'emploi des femmes sur cette période.

L'effacement de la centralité ouvrière est ainsi lié à une remise en cause de la centralité masculine dans le monde du travail, autant qu'à une diminution des effectifs ouvriers et à la montée du chômage. Au total la part cumulée des classes populaires (48%), c'est-à-dire des ouvriers et des employés des deux sexes, est toujours supérieure à celle des cadres et des professions intermédiaires (43%). Les ouvriers forment donc encore une des composantes principales des classes populaires, surtout dans son versant masculin.

³ Créée en 1982, cette nomenclature a été révisée en 2003 à son niveau le plus détaillé. Afin de corriger cette rupture de série, nous avons créé un découpage harmonisé sur l'ensemble de la période 1982-2017.

⁴ Il s'agit de moyennes mobiles d'ordre 3 pour limiter les variations d'effectifs liées aux effets d'échantillonnage. Ainsi les chiffres pour 1983 sont une moyenne de ceux des années 1982, 1983 et 1984 et ceux pour 2016 une moyenne de 2015, 2016 et 2017.

Figure 1 : évolution de 1982 à 2017 de la part des différents groupes sociaux parmi les hommes actifs occupés (haut) et les femmes actives occupées (bas) en %



Source : Enquêtes Emploi, 1982-2017.

Champ : actifs occupés, France métropolitaine.

Lecture : en 1982, 43 % des hommes actifs occupés sont des ouvriers, contre 33 % en 2017. Cette proportion varie de 16 % à 9 % pour les femmes actives occupées.

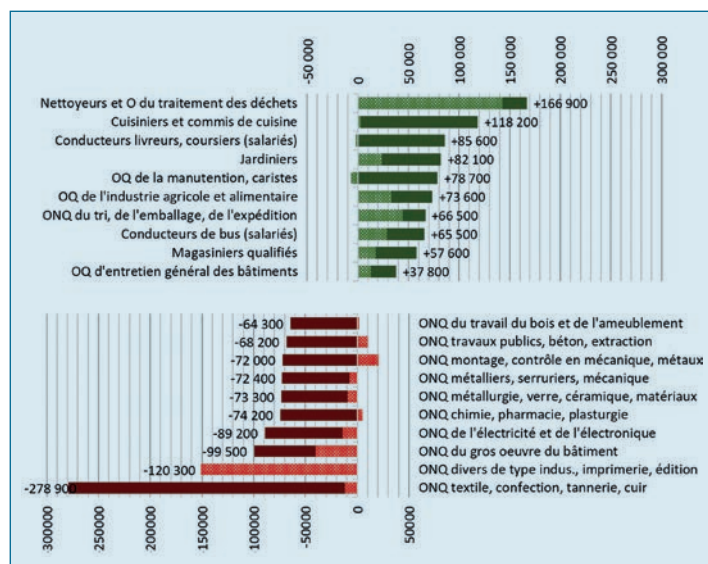
Par ailleurs, cette décreue n'est pas linéaire et dépend des évolutions économiques et politiques. On constate en effet une érosion continue des effectifs ouvriers au cours des années 1980, qui culmine lors de la récession économique des années 1992-1993. Entre 1994 et 2001, le nombre d'ouvriers augmente ensuite constamment, à la faveur de la reprise économique et des politiques d'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires, ce qui se traduit par une hausse de leur part, surtout chez les hommes. La deuxième érosion des effectifs ouvriers débute au tournant du siècle (-550 000 entre 2000 et 2006), et se poursuit avec la crise économique qui débute en 2007-2008. Cette nouvelle phase de désindustrialisation touche les industries manufacturières qui souffrent de l'abaissement des droits de douane avec la Chine et de l'élargissement de

l'Union Européenne à l'Est qui entraînent de nombreuses restructurations de compétitivité (Rignols, 2016). C'est à cette période que les effectifs d'ouvriers qualifiés connaissent leur principale baisse, l'érosion se concentrant jusque-là sur les emplois non qualifiés. La crise de reproduction du groupe ouvrier, loin d'être un phénomène naturel ou inéluctable, est donc avant tout à relier aux évolutions de l'appareil productif français et aux politiques sociales adoptées.

● Une tertiarisation par l'expansion d'emplois ouvriers des services

Ces changements socio-économiques se révèlent lorsqu'on décrit la pluralité des emplois qui composent le groupe ouvrier. La figure 2, qui représente les 10 professions ouvrières ayant vu leurs effectifs le plus augmenter et le plus diminuer au cours de la période, montre le remplacement croissant des emplois ouvriers de l'industrie par ceux des services.

Figure 2 : les 10 professions les plus en expansion et les plus en déclin entre 1983 et 2016 (évolution 2008-2016 en clair)



Source : Enquêtes Emploi, 1982-2017.

Champ : actifs occupés, France métropolitaine.

Lecture : « OQ » désigne les ouvriers qualifiés et « ONQ » les ouvriers non qualifiés. Le nombre de nettoyeurs et ouvriers du traitement des déchets a augmenté de +166 900 entre 1983 et 2016, dont +142 700 entre 2008 et 2016.

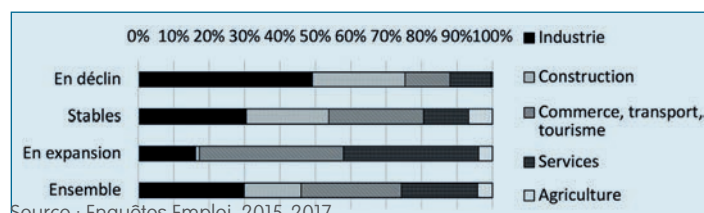
Les professions en expansion se caractérisent par la diversité des emplois représentés, et leur distance à l'image de l'ouvrier qualifié de la grande industrie. En effet parmi ces 10 professions, seuls les ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire ont l'usine comme univers de travail. Pour le reste, ce sont principalement des métiers liés à l'économie du transport et de la distribution, et du tertiaire en général. On constate notamment la place centrale des métiers de la logistique, en particulier ceux des entrepôts (caristes, ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition, magasiniers) qui sont emblématiques de cette évolution (Tranchant, 2019). L'étude des bâtons en clair montre que cette progression s'est en grande partie maintenue ces dernières années malgré la crise économique de 2007-2012.

On peut faire le même exercice avec les professions qui ont le plus décliné au cours de la période. On remarque que ces emplois sont concentrés dans les catégories non-qualifiées, en particulier celles de type industriel. Certes, les diminutions cumulées de ces effectifs (-1 012 300) sont supérieures aux

augmentations des emplois en expansion (+832 600), renvoyant ainsi à la réalité d'un groupe en décroissance. Mais en mettant côte à côte ces deux ensembles de professions, on obtient une image du remplacement progressif des emplois non-qualifiés de l'industrie par des métiers ouvriers du tertiaire. Ainsi, en 1983, les professions qui connaîtront une croissance représentaient 18% de la population ouvrière, et celles qui connaîtront un déclin 24%. En 2016, ces chiffres sont respectivement 38% et 9%.

Ce remplacement suit la recomposition du tissu économique français. Lorsqu'on observe la composition de chacun de ces regroupements en termes de secteur d'activité en 2016 (Figure 3), on remarque que les professions en déclin sont en très grande majorité liées au secteur industriel ou à la construction, alors que les emplois en expansion se trouvent dans les secteurs du commerce, du transport, du tourisme et des services. De fait, dans l'ensemble du groupe ouvrier, les emplois de l'industrie ou de la construction (30% et 16%) ne sont plus majoritaires alors que les secteurs du tertiaire regroupent maintenant 50% des ouvriers. Les nouveaux emplois font donc dériver le centre de gravité du groupe ouvrier du noyau industriel autour duquel s'est construite sa centralité vers le secteur tertiaire.

Figure 3 : part des différents secteurs d'activité dans les regroupements de professions en 2016 (en %)



Source : Enquêtes Emploi, 2015-2017.

Champ : actifs occupés, France métropolitaine.

Lecture : en 2016, 49 % des ouvriers des professions en déclin travaillent dans le secteur de l'industrie, contre 30 % pour les professions stables et 16 % pour les professions en expansion.

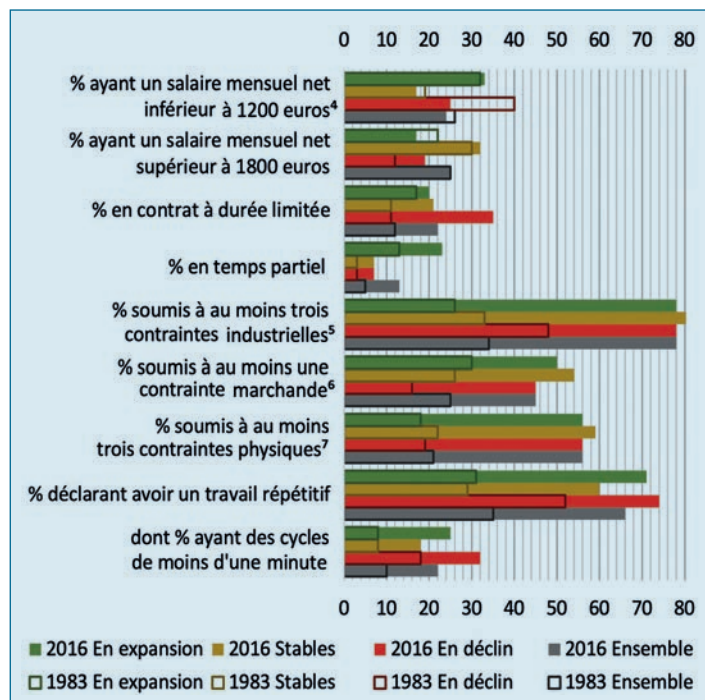
● Des emplois en expansion qui portent l'intensification et la précarisation du travail ouvrier

Afin de caractériser ces transformations, on compare les conditions d'emploi et de travail dans les différents groupes de professions (expansion, stabilité, déclin), en 2016 et en 1983 (Figure 4). En 2016, les professions en expansion sont celles où se concentrent les bas salaires, inférieurs à 1200 euros mensuels nets et proches du SMIC, et celles où les revenus supérieurs à 1800 euros sont les plus rares, et ce de manière croissante par rapport à 1983. Ce sont également elles qui concentrent le développement du temps partiel dans le groupe ouvrier, situation qui concerne désormais près d'un quart de ces nouveaux emplois. À l'inverse, la diffusion des contrats à durée limitée touche principalement les professions en déclin en raison du développement massif du recours à l'intérim dans l'industrie depuis les années 1980.

En ce qui concerne les conditions de travail, les parts de salariés déclarant des contraintes de rythme d'ordre industriel et d'ordre marchand ont augmenté pour tous les types d'emplois ouvriers. Ainsi, les professions en expansion ne font pas exception à l'intensification du travail (Algava *et al.*, 2014), et elles ont perdu leur caractère plus marqué par les contraintes marchandes (c'est-à-dire liées à une

demande des clients ou du public) du fait de la diffusion de ces logiques dans l'ensemble des emplois. La pénibilité du travail, mesurée par la prévalence des contraintes physiques, a fortement crû en 30 ans pour tous les emplois ouvriers, à rebours de l'image d'une automatisation des emplois les moins qualifiés. Les professions en expansion se singularisent surtout par l'aspect répétitif du travail. Alors que cet aspect concernait principalement les emplois non qualifiés de l'industrie au début des années 1980, il est aujourd'hui une donnée fondamentale de l'expérience de cette nouvelle condition subalterne.

Figure 4 : répartition des conditions d'emploi et de travail dans les différents groupes de professions ouvrières en 2016 et 1983 (en %)



Source : Enquêtes Emploi, 1982-2017, enquêtes Conditions de travail 1984 et 2017. Champ : ouvriers actifs occupés, France métropolitaine.

Lecture : en 2016 33 % des ouvriers des professions en expansion ont un salaire net inférieur à 1200 euros par mois, contre 32 % en 1983. Pour les professions stables, les chiffres sont respectivement de 17 % et 19 %, et pour celles en déclin de 25 % et 40 %. Dans l'ensemble du groupe ouvrier, 24 % ont un salaire inférieur à 1200 euros en 2016 contre 26 % en 1983.

- 5 Les seuils de 1200 et 1800 euros correspondent au premier et au troisième quartile des rémunérations des ouvriers en 2016. Pour 1983 les seuils de revenus équivalents sont 3500F et 5000F.
- 6 Parmi ces cinq contraintes sur le rythme de travail : déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce ; cadence automatique d'une machine ; autres contraintes techniques ; dépendance vis-à-vis d'un collègue ; normes de production ou délais à respecter en une journée au plus.
- 7 Avoir son rythme de travail contraint par une demande extérieure - clients, public.
- 8 Parmi ces cinq contraintes : rester longtemps debout, rester longtemps dans une posture pénible, effectuer des déplacements à pied longs ou fréquents, devoir porter ou déplacer des charges lourdes, subir des secousses ou des vibrations.

L'aspect le plus frappant est le développement de la parcellisation des tâches par la diffusion de cycles extrêmement courts, et ceci hors du travail à la chaîne et des secteurs industriels. Les emplois ouvriers du tertiaire sont ainsi rattrapés par la taylorisation du travail.

Les professions en expansion viennent donc en grande partie remplacer les anciens emplois non qualifiés de l'industrie au sein de la structure professionnelle et montrent la persistance d'une condition ouvrière subalterne. Ces nouveaux emplois ouvriers sont même particulièrement touchés par l'intensification du travail, sa rationalisation, sa déqualification et précarisation, des tendances qu'on retrouve dans l'ensemble du groupe ouvrier.

Au-delà de sa baisse numérique, le groupe ouvrier a profondément changé depuis les années 1980. Des métiers du tertiaire auparavant marginaux sont maintenant au cœur du groupe, alors que son noyau industriel historique et symbolique n'a cessé de fondre. Les résultats présentés confirment que la désindustrialisation ne se traduit pas par une amélioration des emplois des classes populaires, et des ouvriers en particulier. Les nouvelles professions qui viennent remplacer les anciens emplois non-qualifiés de l'industrie sont les plus touchées par la précarisation et l'intensification du travail ouvrier. Par le sous-emploi structurel, la flexibilité du travail et la déqualification des tâches, ces emplois donnent à voir l'émergence de cette condition d'OS du tertiaire par ailleurs décrite pour des professions d'employés (Amossé et Chardon, 2006). Principalement inscrits dans le secteur des services, ils montrent une recrudescence du travail répétitif, des pénibilités physiques et des contraintes temporelles.

RÉFÉRENCES

- Algava E., Davie M., Loquet J., Vinck L., 2014, « Reprise de l'intensification du travail chez les salariés », *DARES Analyses*, n° 049.
- Amossé Th., Chardon O., 2006, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale? », *Économie et Statistiques*, n° 393-394, p. 203-229.
- Rignols E., 2016, « L'industrie manufacturière de 1970 à 2014. Recul de son poids dans l'économie, plus marqué de 2000 à 2007 », *INSEE Première*, n° 1592.
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclat O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Armand Colin.
- Tranchant L., 2019, *Les ouvriers du déplacement. Travail en entrepôt et recompositions du salariat populaire en France (1980-2018)*, Thèse de doctorat, Université PSL.
- Vigna X., 2012, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Perrin.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi et du travail (dernières publications, colloques et séminaires) sont en ligne sur le site : ceet.cnam.fr Elles sont également disponibles via la [lettre électronique Flash](#) ainsi que les comptes [Twitter @CeetEtudes](#) et [LinkedIn Cnam-CEET](#).

Centre d'études de l'emploi et du travail

29, promenade Michel Simon – 93166 Noisy-le-Grand CEDEX – Téléphone : 01 45 92 68 00 - site : ceet.cnam.fr

Directrice de publication : Christine Erhel - Rédacteur en chef : Bilel Osmane

Mise en page : Ad Tatum - Dépôt légal : 1805-066 - Octobre 2020 - ISSN : 1767-3356